

# SYNDICAT DE GESTION DE LA SALLE DES 4 VILLAGES

Procès-verbal de la séance du 10 FEVRIER 2025

Salle intercommunale – 20h00

Le dix février deux mille vingt-cinq à 20h00, le conseil syndical s'est réuni à la salle intercommunale des 4 villages sur la convocation et la présidence de Mme Corinne AYMONIER, Présidente.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 12

Quorum : 07

Présents : 10

## **Etaient présents les conseillers syndicaux suivants (Nom – Prénom) :**

Pour la commune d'Autrechêne :

AYMONIER Corinne

FERRY Angélique

UHL Hervé

Pour la commune de Fontenelle :

HELBLING Carole

LUTZ Audrey

Pour la commune de Novillard :

GABILLOUX Pascale

GAUTHERAT Claude

Pour la commune de Petit-Croix :

SEGURA Isabelle

ALZIEU Anne-Cécile

EINHORN Nadine

## **Etaient Absent(s) (Nom – Prénom) :**

DUBOL Nicolas, PRUSHANKIN Sophie

## **Procurations :**

DUBOL Nicolas à LUTZ Audrey

PRUSHANKIN Sophie à GABILLOUX Sophie

**SECRETARE DE SÉANCE** : UHL Hervé

## **ORDRE DU JOUR**

- 1 – Approbation du procès-verbal de la séance du 18 décembre 2024
- 2 – Demande de retrait de la commune d'Autrechêne du Syndicat de Gestion de la salle des 4 villages
- 3 – Questions diverses

### **1) Approbation du procès-verbal de la séance du 18 décembre 2024**

Le procès-verbal de la séance du 18/12/2024 est soumis à l'approbation du conseil syndical. Madame Pascale GABILLOUX demande pourquoi c'est le devis le plus cher concernant le démoissage du toit qui a été présenté. La Présidente informe que le second devis, moins cher, ne comprenait pas de nettoyage approfondi et uniquement sur les zones les plus affectées et sans application de traitement.

Elle répond que l'on ne va pas revenir sur les devis qui ont été présentés.

**SYNDICAT DE GESTION DE LA SALLE DES 4 VILLAGES**  
**Procès-verbal de la séance du 10 FEVRIER 2025**  
**Salle intercommunale – 20h00**

Procès-verbal approuvé en date du 10 février 2025.

**2) Demande de retrait de la commune d'Autrechêne du Syndicat de Gestion de la salle des 4 villages.**

La Présidente informe que la commune d'Autrechêne demande leur retrait du Syndicat de Gestion de la Salle des 4 Villages et procède à la lecture de la délibération prise par le Conseil Municipal de la commune d'Autrechêne en date du 30 janvier 2025.

Il est procédé au vote, à bulletin secret, sur demande écrite de Mesdames Pascale GABILLOUX, Isabelle SEGURA Nadine EINHORN, Anne-Cécile ALZIEU et Monsieur Claude GAUTHERAT.

Premier tour de scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de conseillers votants n'ayant pas pris part au vote :	0
Nombre de votants :	12
Bulletins de suffrages blancs :	0
Bulletins de suffrages nuls :	0
Nombre de suffrages exprimés :	12

Majorité absolue : 7

Résultat des votes :

Favorable au retrait : 6

Défavorable au retrait : 6

Avec 6 voix contre 6, la voix de la Présidente n'étant pas prépondérante, le retrait de la commune d'Autrechêne du Syndicat est refusé.

Madame La Présidente rappelle qu'en Conseil Syndical en date du 18 décembre 2024, 10 conseillers (AYMONIER Corinne, FERRY Angélique, UHL Hervé, HELBLING Carole, LUTZ Audrey, GABILLOUX Pascale, PRUSHANKIN Sophie, SEGURA Isabelle, ALZIEU Anne-Cécile, EINHORN Nadine) ne se sont pas opposés au retrait d'une commune si une telle demande était faite. Seul Monsieur Claude GAUTHERAT s'y opposait.

Au vu du résultat, Madame La Présidente déplore la confirmation d'un blocage au sein du Syndicat.

**3) Questions diverses**

Néant

Séance levée à 20h15

Procès-verbal approuvé en date du 7 avril 2025.

La Présidente,  
Corinne AYMONIER

Le secrétaire de séance,  
Hervé UHL